



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités de médecine

Question écrite n° 103046

Texte de la question

M. Guy Teissier appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'augmentation qui a été faite d'environ 500 postes de *numerus clausus* des études médicales. Il a été ainsi demandé à chaque faculté de médecine de proposer un nombre de postes supplémentaires. Toutes les facultés de médecine, sans exception, ont obtenu exactement les postes demandés, sauf une, la faculté de médecine de Marseille, qui après avoir demandé 75 postes s'en est vu attribuer 47. Aussi, il souhaiterait qu'elle lui donne la raison de cette mesure discriminatoire qui risque de porter atteinte à la bonne organisation des soins dans son département.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103046

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 février 2017](#), page 1544

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)